

LOGEMENT

LES LIMITES DU JARDIN PARTAGÉ

TINQUEUX Le concept de jardin partagé, qui fait l'attrait de leurs logements, ne passe pas du tout. Certains locataires, souhaitant retrouver leur intimité, installent sans autorisation des barrières.

VENDREDI
17 AOÛT 2018



Ici, le jardin, qui fait le tour des maisons (côté chambres) n'appartient à personne. Chacun peut venir s'y promener quand bon lui semble, y cueillir des fruits... Seule la terrasse est privative. Un concept qui est loin de faire l'unanimité. C.G.

Au 2, rue Frédéric-Passy à Tinqueux, petit îlot de 11 pavillons locatifs de plain-pied, avec terrasse privative pour chacun mais... jardin partagé pour tous, rien ne va plus. Les locataires, dont les premiers ont pris possession de leur logement en février 2017, n'en peuvent plus. Ils ont vite fait le tour de ce qui devait être le « petit plus » de ce secteur calme, non loin du parc de la Haubette : un jardin partagé. Ils sont d'ailleurs 10 sur 11 à avoir signé une pétition pour en finir avec ce concept d'espace commun, qu'ils ne cautionnent pas du tout.

11 PAVILLONS DISPOSÉS EN U

Ici, les espaces verts n'appartiennent à personne. Le jardin est commun. Il fait le tour, côté chambres à coucher et terrasses, des 11 pavillons disposés en U. « On n'a plus aucune intimité », lâche agacé Raymond, retraité, qui, après 32 ans à Croix-du-Sud, espérait bien avec son épouse trouver un peu de calme dans son nouveau logement. « On est obligés de laisser les volets des chambres baissés parce que toutes les chambres donnent sur le jardin. Et c'est pareil pour tout le monde. Les logements sont tous conçus sur le même principe. N'importe qui peut venir cueillir des fruits devant votre fenêtre, alors que vous êtes au lit, ou bien en train de manger sur la ter-

rasse... Car ils ont planté des arbres fruitiers sur chaque parcelle... Ce n'est plus possible. »

«Le concept d'ouverture à tout le monde, ça ne fonctionne pas !» Les locataires

Ce qui, sur le papier, semblait attrayant, est bien loin de faire l'unanimité. Christophe, qui recherchait également du calme, « mon épouse est malade », partage le même senti-

ment. « En plus, il y a des vols ! La dernière fois, c'était quatre chaises chez le voisin. Il y a eu une porte fracturée. Moi, on m'a volé la bouteille de gaz du barbecue la semaine dernière... On ne peut rien laisser sur les terrasses, même le chien, on doit l'attacher toute la journée, sinon il va chez les voisins. »

Les 11 logements, réservés prioritairement aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, avaient été inaugurés en grande pompe il y a un peu plus d'un an. Ce concept de jardin partagé avait d'ailleurs suscité l'engouement parmi les acteurs locaux en termes d'habitat. Cette ouverture

des espaces extérieurs avait ainsi été pensée afin de faciliter les échanges entre les résidents (banc, arbres fruitiers...), tout en respectant l'intimité de chacun (aucun vis-à-vis d'une terrasse à l'autre). Des valeurs d'ouverture et de partage qui devaient permettre aux locataires de tisser des liens...

Mardi matin, c'est la police qui s'est déplacée pour faire en sorte que les voisins n'en viennent pas aux mains... Pour une crotte de chien, dans le jardin commun, mais devant une fenêtre. L'un d'eux avait d'ailleurs sorti la machette ! « Le concept d'ouverture à tout le

monde, ça ne fonctionne pas ! », insistent catégoriques les locataires. Aussi séduisant que le concept soit sur le papier, dans la réalité, il n'en est rien. Au point que certains, comme Raymond et son épouse, s'acharnent depuis des mois à faire cloisonner et privatiser leur espace, ce que le bailleur Plurial Novilia refuse fermement.

Un cloisonnement des jardins est en effet contraire au souhait d'ouverture et de partage mis en avant sur cette résidence.

La réponse du bailleur est sans appel : « Nous confirmons de façon définitive qu'aucune fermeture des espaces extérieurs ne sera réalisée », est-il mentionné dans un récent courrier envoyé à Raymond.

BRISE-VUE ET BARRIÈRE

Exaspéré, lui qui avait déjà installé un brise-vue, a décidé de passer outre les interdictions en installant la semaine passée une barrière de séparation avec ses voisins. Christophe envisage de faire la même chose. D'autant que s'il semble que le service location ait beaucoup insisté sur l'ouverture des jardins, les locataires ne l'avaient pas vraiment compris ainsi. « Jamais on ne nous a dit que chacun pourrait aller se balader devant les chambres de l'autre. »

CAROLINE GARNIER

LE BAILLEUR RESTE « À L'ÉCOUTE »

Contacté, le bailleur social Plurial Novilia, qui confirme avoir reçu la pétition cette semaine, indique qu'il restera « à l'écoute des locataires », sachant qu'à ce jour, un seul d'entre eux - outre la pétition collective - a fait une demande individualisée de fermeture de son espace jardin. L'organisme logeur invite les locataires qui le désirent à se rapprocher de l'agence de Tinqueux.

Il est également rappelé que ce concept de « jardin partagé » avait été présenté à chaque locataire, l'objectif étant « de tisser des liens, privilégier le bien vivre ensemble, dans le respect de l'intimité de chacun ». Côté gestion, le jardin partagé, considéré comme une partie collective, est actuellement entretenu par le bailleur. En cas de privatisation de cet espace, ce serait à chaque locataire d'en assurer l'entretien. Le bailleur précise qu'il « restera à l'écoute, afin de trouver la meilleure solution pour chaque locataire ».



Raymond est passé outre les interdictions. Il a fait installer une barrière.